



CALENDRIER 2019/2021

1ère année - 2020/2021

2ème année - 2021/2022

Modules	Dates	Modules	Dates à définir
Module 1	Du 23 au 27 novembre 2020	Module 4	5 jours en Octobre/novembre 2021
Module 2	Du 8 au 12 mars 2021	Module 5	5 jours en Février/mars 2022
Module 3	Du 21 au 25 juin 2021	Module 6	5 jours en Mai/juin 2022

Stage

3 jours au cours de la seconde année

Coût de la formation : nous consulter

Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps

Parcours personnalisés possibles selon positionnement

Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Accessibilité pédagogique des formations : contacter la responsable administrative (coordonnées ci-dessous)



MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'envoi en formation est sous la responsabilité du Directeur Diocésain

Condition d'envoi en formation :

- ⇒ Etre en poste ou être identifié par le Directeur Diocésain comme étant fortement susceptible d'occuper un poste à court terme cf. texte voté au CNEC le 3 juillet 09 dans la partie 3.2 "Formation" :

"Le chargé de mission doit bénéficier d'une formation initiale... Cette formation initiale peut associer la formation préalable avant la prise de fonction et la formation en alternance."

Ce parcours est ouvert à tous les nouveaux collaborateurs et également aux plus anciens en lien avec les évolutions qui touchent à leur fonction.

Inscription :

 Le projet d'inscription étant validé par le Directeur Diocésain auprès de l'ECM 

prendre contact avec l'ECM, Myriam BOUTRUCHE, de préférence par mail

pour demander une fiche d'inscription :

m-boutruche@enseignement-catholique.fr



Espace Montalembert
2 rue Chaintron - 92120 MONTROUGE
Tél. 01 55 48 04 60
www.ecoledescadresmissionnes.fr



école des cadres missionnés
Enseignement catholique

Chargés de Mission

Dans les services de l'Enseignement Catholique

Formation promotion 2020-2022 Parcours de certification

"Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation"

Certification professionnelle inscrite au RNCP code 24882 - code NSF 333p

Par arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015

Conditions pour suivre le parcours

La formation est ouverte aux personnes exerçant ou se préparant à exercer une responsabilité de chargé de mission dans les services d'animation de l'Enseignement catholique.

Ce parcours de formation est un parcours conduisant à la certification de niveau 7 de « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation ». Cette formation en alternance est organisée sur 2 ans.

La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de coordination opérationnelle dans les champs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. La particularité de sa mission est de collaborer étroitement à la mission du dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation : le coordinateur opérationnel assiste et conseille la direction générale, participe à l'élaboration des choix stratégiques, assure, par délégation, la responsabilité entière de projets ciblés et coordonne pour cela une équipe travaillant sous sa responsabilité. Il peut représenter le dirigeant.

La formation permet la construction des compétences répertoriées dans le référentiel d'activités et de compétences du « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation ». et prend appui sur le texte adopté par la comité National de l'Enseignement Catholique du 3 juillet 2009 « Les services d'animation dans l'Enseignement Catholique - Principes organisateurs et statut des chargés de mission ».





LE PARCOURS DE FORMATION

1ère année de formation

Module 1 - Se situer dans son secteur d'activités



INTERSESSION

Module 2 - Piloter des projets



INTERSESSION

Module 3 - Coordonner son secteur d'activité

2ème année de formation

Module 4 - Mettre en œuvre et accompagner les orientations diocésaines dans son secteur d'activités



INTERSESSION

Module 5 - Contribuer à l'élaboration des choix stratégiques de pilotage du diocèse



INTERSESSION

Module 6 - Promouvoir le projet de l'organisation et accompagner la diversité



LA FORMATION S'APPUIE

- * Sur les pratiques professionnelles développées (et/ou à développer) par les stagiaires
- * Sur les différents champs d'expertise des stagiaires



LE DISPOSITIF EST PENSÉ EN ALTERNANCE

- * des temps de présentiels : 6 sessions de 5 jours sur deux ans. Un stage d'observation de 3 jours dans une autre direction diocésaine (en année 2).
- * un temps d'accompagnement de la pratique professionnelle afin de guider le stagiaire en vue de la certification
- * un travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'espace numérique de partage



LE PARCOURS DE FORMATION EST PENSÉ À LA LUMIÈRE

- * de la diversité des missions réalisées par les animateurs institutionnels, pour permettre au chargé de mission de situer sa fonction en appui et conseil au pilote diocésain et de se situer dans son secteur d'activités et/ou d'expertise.



UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation vise à accompagner un processus de prise de responsabilité et prépare à un métier second.

La certification vise à évaluer les compétences du coordinateur opérationnel et stratégique à :

Identifier et s'approprier les valeurs de l'organisation et le type de **management/pilotage** du dirigeant afin d'inscrire son action dans le cadre de sa délégation, avec loyauté tout en conservant son identité professionnelle propre.

Agir en situation complexe en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique.



ORGANISATION DE LA CERTIFICATION

L'évaluation des acquis se réfère à quatre principes essentiels :

- 1) Un principe réflexif : l'évaluation comprend toujours un retour du candidat sur son activité. Cette capacité d'analyse est indispensable à la construction des compétences et garantit l'affinement et l'enrichissement de la pratique professionnelle.
- 2) Un principe éthique : le management stratégique auquel participe le pilote opérationnel et stratégique s'inscrit dans le cadre plus large de la mise en œuvre d'une gouvernance référée à une approche éthique de l'homme et de la responsabilité. Il est attendu du candidat qu'il sache expliciter le sens de son action et fasse preuve de discernement dans les processus de décision.
- 3) Un principe stratégique : le pilote opérationnel et stratégique collabore à la mission du dirigeant et contribue au développement de l'organisation. Il est donc attendu qu'il sache mettre en œuvre un management stratégique appuyé sur une analyse systémique du contexte et de son environnement ; qu'il puisse témoigner de sa capacité à impulser et accompagner le changement ; qu'il sache rendre compte de son action et mettre en œuvre des procédures d'évaluation.
- 4) Un principe épistémologique : les acquis de la formation mobilisent des connaissances situées, datées et qui se réfèrent à des champs théoriques, scientifiques, culturels. Il s'agit de les formaliser et d'en tirer des principes d'action.

Au cours des 2 années, quatre blocs de compétences et un dossier professionnel font l'objet d'une validation

Année 1 : Mission d'expertise

- * Coordination d'un secteur d'activités
- * Pilotage de projets

Année 2 : Mission d'appui

- * Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation
- * Participation à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens

A l'issue du parcours et pour obtenir la certification, un dossier professionnel sur la manière dont les compétences des blocs sont intégrées dans la pratique professionnelle est à présenter